



Rencontre interrégionale de professionnalisation

REGIONS MIDI-PYRENEES, LIMOUSIN ET AQUITAINE

28 mai 2009

CONTACTS PRESSE

Agence nationale des services à la personne
Sarah Cassone
sarah.cassone@servicesalapersonne.gouv.fr
Tél. : 01 53 95 56 73

Echos de villes
Marie-Christine Decoix
mcdecoix@echosdevilles.com
Tél. : 01 42 21 12 18

**Services à
la personne**
Agence nationale

Sommaire

- 1– Les assises de la professionnalisation 2009 :
un véritable enjeu pour le développement des services à la personne
- 2– Programme de la rencontre interrégionale du 6 mai à Paris
- 3– Bilan d'étapes
- 4– La région Midi-Pyrénées
- 5– La région Limousin
- 6– La région Aquitaine
- 6– Les services à la personne en général





Les services à la personne dans la région Midi-Pyrénées

→ Les services à la personne dans la région

La région Midi-Pyrénées compte 914 organismes agréés de services à la personne (OASP), dont 414 ont un agrément simple et 500 un agrément qualité (données nOva à fin avril 2009).

Quelques chiffres (source Bipe – 2007) :

- Particuliers-employeurs : près de 26 millions d'heures travaillées
- Assistantes maternelles : masse salariale de plus de 144 millions €
- Mandataires :
 - associations : plus de 4 millions d'heures travaillées
 - entreprises : plus de 22 500 heures travaillées
- Prestataires :
 - associations : plus de 14 millions d'heures travaillées
 - entreprises : près de 650 000 heures travaillées

→ Les actions en termes de professionnalisation

Quelques exemples :

- Dans la Haute-Garonne, un nouveau département a été ouvert en septembre 2008 à l'IUT de Blagnac : Aide en Assistance pour le Monitoring et le Maintien à domicile (2A2M), et a accueilli 28 étudiants titulaires d'un bac S, ES, SMS ou STI. Il se décompose en 3 unités d'enseignement (UE) visant la connaissance technique du matériel et la connaissance du contexte et de l'environnement humain : formation générale (expression, langue vivante, économie des services, maths, management d'équipes, apprendre autrement, 3PE, veille technologique et méthodologie de recherche), sciences humaines et sociales (sociologie, comptabilité/gestion, normes et agréments des structures de services à la personne, ergonomie, physiologie et santé, psychologie, politiques publiques et acteurs de la société civile), domotique et services (mécanique et dessin, intégration des solutions informatiques, choix et mise en œuvre des capteurs, électricité, transmission, réseaux, management de la maintenance, logistique, planification et gestion des flux, servuction (mise en œuvre d'un service), entrepreneuriat, mercatique des services, gestion des ressources humaines).
Compte-tenu des besoins et de leur évolution, ce DUT sera le socle d'une filière avec des sorties et des entrées à bac +2, bac +3, bac +5...
 - Suivant le besoin d'évolution de l'encadrement et les offres d'insertion immédiate exprimées par les acteurs économiques : une licence professionnelle devrait rapidement voir le jour dans les domaines de la domotique ou des sciences humaines.
 - Un cursus de type Licence – Master – Doctorat (LMD) serait à terme mis en place à l'université de Toulouse II, conduisant à un diplôme de niveau Master dans le secteur des services à la personne.
- Toujours dans le même département, différentes actions de professionnalisation ont été mises en place, comme par exemple :



- réalisation d'un guide d'utilisation pour les bénéficiaires des services à la personne diffusé à 40 000 exemplaires
- conception de fiches sur les risques professionnels liés aux troubles musculo-squelettiques ou routiers, diffusées aux OASP.
- Sur le département de l'Ariège, les actions de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ont été nombreuses, notamment sur le titre d'Assistant de Vie aux Familles (ADVF).
- Dans ce même département, un groupe de travail Formation / Professionnalisation a été réuni pour travailler avec les OASP à leurs besoins et à leurs attentes dans ce domaine. Un questionnaire a été établi collectivement pour mieux comprendre les attentes et les besoins des salariés des OASP. A l'issue de ce travail, une réflexion sur un partenariat avec les OPCA a été mise en place afin de mieux informer les dirigeants des OASP.
- Dans le département de l'Aveyron, la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a impulsé une action visant à diplômer des demandeurs d'emploi inscrits en qualité de personnel des services à la personne. La mise en œuvre de cette action comporte plusieurs étapes : l'identification des demandeurs d'emploi, l'organisation de réunions d'information collectives suivies d'entretiens individuels, la constitution de dossiers de recevabilité VAE, l'accompagnement VAE réalisé par l'AFPA et l'organisation de la session de certification du titre professionnel ADVF. La convention « VAE / Titre professionnel » conclue entre la DDTEFP et l'AFPA en 2007 a permis de retenir 18 parcours « ADVF » en 2008.
- En termes de certification, le Dispositif Local d'Accompagnement du Gers a accompagné 3 associations dans le cadre d'ingénierie collective ou individuelle : la fédération départementale ADMR dans le but d'harmoniser les pratiques professionnelles des 8 associations locales ; 2 Régies Rurales pour structurer la situation financière et améliorer l'organisation interne.
- Dans le département du Lot, l'association OPTIM Services, membre du réseau COORACE Midi-Pyrénées, qui travaille sur le secteur géographique du Gourdonnais avec du personnel issu de l'association intermédiaire Bouriane Solidarité a démarré en 2008 une action visant à professionnaliser le passage de l'Association Intermédiaire vers l'association de services à la personne. Cette action qui a permis la construction d'une dizaine de parcours a mobilisé diverses sources de financement dont une convention de promotion de l'emploi, un financement de la délégation aux droits des femmes, des financements privés...
- Toujours dans le Lot, l'Inspection du travail, constatant les conditions difficiles d'emploi des aides à domicile, a souhaité lancer en 2008 une action conduite avec le soutien logistique du MIDACT (Midi-Pyrénées Amélioration des Conditions de Travail). Il s'agit de procéder à l'observation et à l'analyse de la journée professionnelle de plusieurs aides à domicile en situation. Cette action a été élaborée et reste suivie par un comité de pilotage associant une quinzaine d'acteurs tels que le Conseil Général, les syndicats professionnels, le délégué territorial de l'Agence nationale des services à la personne.
- Dans le département des Hautes-Pyrénées, il est à noter le travail intéressant du GRETA qui a mis en place un service d'information, de conseil et d'appui aux salariés employés directement par les particuliers employeurs, en partenariat avec la FEPPEM. Cette initiative est très appréciée par les salariés concernés qui se trouvent moins isolés.
- Le département du Tarn et Garonne a organisé une journée « démarche qualité, certification, accompagnement ». A travers une animation collective des structures (DDTEFP, MIDACT, DLA, CM2 Conseil), une approche intégrée des conditions de travail a été mise en place, en prenant en compte :
 - La performance globale de l'organisme
 - L'organisation du travail (planification)



- La gestion des ressources humaines (ex. : l'usure, le soutien psychologique)
- L'emploi (ex. : le recrutement)
- Les conditions de vie dans l'organisme (ex. : l'isolement)

Et ce pour permettre de mettre au point des outils méthodologiques favorisant de meilleures conditions de travail et de valoriser et essayer les bonnes pratiques notamment autour de la prévention des risques professionnels.

CONTACTS

Délégué territorial de l'Ariège

Joël Dubois
joel.dubois@dd-09.travail.gouv.fr

Délégué territorial du Gers

Hubert Amat
hubert.amat@dd-32.travail.gouv.fr
Tél. : 05 62 58 37 21

Délégué territorial du Tarn

Christine Calmels
christine.calmels@dd-81.travail.gouv.fr
Tél. : 05 63 78 32 19

Délégué territorial de l'Aveyron

Jean-Pierre Cambonie
jean-pierre.cambonie@dd-12.travail.gouv.fr
Tél. : 05 65 75 59 30

Délégué territorial du Lot

Fabienne Sebag
fabienne.sebag@dd-46.travail.gouv.fr
Tél. : 05 65 20 31 07

Délégué territorial du Tarn et Garonne

Jean Cagnet
jean.cagnet@dd-82.travail.gouv.fr
05 63 91 87 01

Délégué territorial de Haute-Garonne

Fabienne Gibou-Pons
fabienne.gibou-pons@dd-31.travail.gouv.fr
Tél. : 05 67 77 74 74

Délégué territorial des Hautes-Pyrénées

Jean-Pierre Barnet
jean-pierre.barnet@dd-65.travail.gouv.fr
Tél. : 05 62 33 18 20



Les services à la personne dans la région Limousin

→ Les services à la personne dans la région

La région Limousin compte 212 organismes agréés de services à la personne (OASP), dont 118 ont un agrément simple et 94 un agrément qualité (données nOva à fin avril 2009).

Quelques chiffres (source Bipe – 2007) :

- Particuliers-employeurs : plus de 9,6 millions d'heures travaillées
- Assistantes maternelles : masse salariale de plus de 34 millions €
- Mandataires :
 - associations : près de 4 millions d'heures travaillées
 - entreprises : plus de 30 900 heures travaillées
- Prestataires :
 - associations : plus de 3,3 millions d'heures travaillées
 - entreprises : plus de 77 600 heures travaillées

→ Les actions en termes de professionnalisation

Quelques exemples :

- Une étude a été réalisée par l'AFPA sur « la complémentarité d'emplois à temps partiel » notamment dans les services. Elle mettait en exergue la possibilité de transfert de compétences entre différents métiers de services à la personne et ceux en tension. L'objectif de cette action est de permettre d'une part de professionnaliser les salariés à temps partiel sur certaines activités et d'autre part d'aider les salariés en emploi direct à démarcher les nouveaux employeurs et à augmenter ainsi leur temps de travail. Le premier volet de l'étude a été réalisé : professionnalisation des salariés et mutualisation des moyens. Un second volet vise les actions suivantes :
 - Poursuivre les entretiens avec les structures repérées sur chaque territoire pour finaliser le recueil de données qualitatives et quantitatives.
 - Conduire des entretiens en direction d'un échantillon de salariés des structures représentant un volume de 20 à 30 personnes rencontrées intervenant dans le domaine des services à la personne pour repérer les caractéristiques des emplois (mode d'intervention, fonctions exercées, qualification et besoins en formation...). Ces entretiens sont complétés par des rencontres d'acteurs socio-économiques (CCI) et d'organismes de formation professionnelle (IESF).
 - Proposer des pistes de réflexion pour favoriser l'articulation des actions pré-qualifiantes et les formations qualifiantes (DEAVS, Assistant de Vie aux Familles) dans les métiers des services à la personne, de manière à garantir



une meilleure orientation et favoriser l'employabilité des salariés en favorisant la professionnalisation.

- Evaluer la faisabilité d'un GEIQ (groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) ou d'un groupement d'employeurs pour favoriser la mutualisation des moyens sur un territoire et / ou filière d'activités.
- La région Limousin a lancé un appel à projets d'économie sociale et solidaire « Structurer et augmenter les temps de travail des intervenants du secteur des services à la personne ». L'objectif est la mise en réseau d'acteurs (élus locaux, OASP, autres acteurs économiques...) sur différents territoires en vue de mutualiser les emplois de services et de consolider les emplois existants.

CONTACTS

Délégué territorial de Corrèze

Gaël Le Gorrec
gael.le-gorrec@dd-19.travail.gouv.fr
Tél. : 05 55 21 80 87

Délégué territorial de la Creuse

Sébastien Jammes
sebastien.jammes@dd-23.travail.gouv.fr
Tél. : 05 55 41 86 48

Délégué territorial de Haute-Vienne

Nathalie Duval
nathalie.duval@dd-87.travail.gouv.fr
Tél. : 05 55 11 66 02



Les services à la personne dans la région Aquitaine

→ Les services à la personne dans la région

La région Aquitaine compte 986 organismes agréés de services à la personne (OASP), dont 457 ont un agrément simple et 529 un agrément qualité (données nOva à fin avril 2009).

Quelques chiffres (source Bipe – 2007) :

- Particuliers-employeurs : plus de 35 millions d'heures travaillées
- Assistantes maternelles : masse salariale de plus de 150 millions €
- Mandataires :
 - associations : plus de 6,3 millions d'heures travaillées
 - entreprises : plus de 170 000 heures travaillées
- Prestataires :
 - associations : plus de 9,4 millions d'heures travaillées
 - entreprises : plus de 590 000 heures travaillées

→ Les actions en termes de professionnalisation

Quelques exemples :

- Dans le département des Pyrénées-Atlantiques, 40 personnes ont bénéficié en 2008 d'une VAE Assistante de Vie aux Familles, financée par la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.
- Le département de la Gironde prévoit de mettre en place un bus pédagogique itinérant, permettant de répondre aux besoins de qualification dans les territoires ruraux.
- Dans ce même département, la collaboration entre l'AFPA, l'ANPE et les services de l'Etat a permis la prise en charge de nombreux parcours de VAE (titre Assistante de vie aux familles) pour des demandeurs d'emploi.
- En Dordogne, le Dispositif Local d'Accompagnement a permis à plusieurs structures de bénéficier de conseils sur la consolidation de leur activité, la définition d'une politique commerciale et la promotion des services à la personne, et ce, en vue d'appuyer la modernisation des structures.

CONTACTS

Délégué territorial de Dordogne

Patrick Berthau
patrick.berthau@dd-24.travail.gouv.fr
Tél. : 05 53 02 88 43

Délégué territorial du Lot et Garonne

Monique Guillon
monique.guillon@dd-47.travail.gouv.fr
Tél. : 05 53 68 40 45

Délégué territorial de Gironde

Catherine Fourmy
catherine.fourmy@dd-33.travail.gouv.fr
Tél. : 05 56 00 07 55

Délégué territorial des Pyrénées-Atlantiques

Patrick Escande
patrick.escande@dd-64.travail.gouv.fr
Tél. : 05 59 14 43 25

Délégué territorial des Landes

Paul Faury
dd-40.direction@dd-40.travail.gouv.fr
Tél. : 05 58 46 65 67